

Expulsé pour non-paiement, Alain Crétaz, acheteur du domaine de Commétreuil (Marne), livre une tout autre version de son éviction. Il vient d'assigner en justice le Parc de la Montagne de Reims. Alain Crétaz n'avait finalement pas pu débloquent les fonds promis (2 M€), alors qu'il s'était déjà installé dans les murs depuis janvier 2016. Il a été expulsé au mois de juillet suivant, laissant le domaine, une propriété de 146 hectares avec son manoir, son haras, sa forêt, son parc et son étang, libre de toute proposition d'achat. Les offres n'ont d'ailleurs pas manqué d'affluer depuis l'annonce de ce départ précipité, à ceci près que si, ni la commune de Bouilly, ni le Parc naturel régional de la Montagne de Reims - PNR, [SYNDICAT MIXTE DE REALISATION ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS](#) / T : 03.26.59.44.44, siège à Pourcy/51 - propriétaire du domaine, ne souhaitent le voir abandonné ou dégradé, ni l'un ni l'autre n'envisagent pour autant y voir s'implanter tout et n'importe quoi. www.parc-montagnedereims.fr